

## Un monnayage de la Gaule meridionale: les potins arecomiques dits «aux croissants»

RENÉ MAJUREL

La publication, par Maurice ALIGER, des monnaies gauloises de l'oppidum de Nages (Gard) a mis en lumière l'existence d'une variété de potins, insoupçonnée jusqu'à ce jour, dans la numismatique du Midi de la Gaule.<sup>1</sup> Il s'agit des potins dits «aux croissants». L'oppidum de Nages en a déjà livré trois variétés, ensemble le plus complet que nous possédions à l'heure actuelle. L'intérêt de cette découverte se trouve augmenté du fait de la remarquable conservation des pièces.<sup>2</sup>

Reprenons la description de ces trois monnaies.

1) F. Tête à gauche, aurée, selon ALIGER, casquée, à notre avis, nous dirons, tout à l'heure pourquoi.

R. Croissants adossés, pointes tournées vers l'extérieur. Quatre croissants. Deux en haut, deux en bas (fig. 1).<sup>3</sup>

ALIGER a raison de supposer l'existence du quatrième croissant, en haut, à gauche. Il fournit par ailleurs les raisons du peu de relief de ce quatrième croissant.<sup>4</sup>

2) F. Déformation de la tête aurée qui aboutit, ainsi que le constate ALIGER, à la figuration du rameau. Ce rameau compte six feuilles de chaque côté ainsi qu'un exemplaire remarquablement conservé nous permet de le constater. Sur l'exemplaire de Nages, seules les plus basses se distinguent avec netteté.<sup>5</sup>

R. Trois croissants, pointes vers l'extérieur, deux en bas, un en haut. Il se pourrait, qu'ici également, il y eut quatre croissants comme sur le précédent exemplaire. Nous verrons tout à l'heure pourquoi (fig. 2).<sup>6</sup>

3) F. Swastiska à branches courbes.

1. MAURICE ALIGER: *Monnaies gauloises de l'oppidum de Nages (Gard)*. *Ogam XX*, p. 345-350.

2. Monsieur Maurice Aliger nous permet d'utiliser les photographies de sa publication. Qu'il en soit vivement remercié.

3. Poids d'exemplaire: 2,07 g (ALIGER, op. cité, p. 349).

4. ALIGER, op. cité, p. 349, note 18.

5. ALIGER, op. cité, Pl. 129, n.º 2. Ici figs. 2 et 18.

6. Poids d'exemplaire: 2,40 g (ALIGER, op. cité, p. 349).

R. Dans le champ, deux grands croissants, pointes tournées vers l'extérieur. Aux extrémités des deux axes perpendiculaires de la pièce, quatre petits croissants, pointes également tournées vers l'extérieur (fig. 3).<sup>7</sup>

La publication d'Aliger, ayant, comme nous le disions, attiré l'attention sur ce type de potins, nous sommes à même d'en signaler aujourd'hui plusieurs autres exemplaires.

Deux ont été ramassés en surface dans la plaine de Lattes.

Le premier est identique à l'exemplaire 1 de Nages, fracture du bord de la pièce, comprise.

F) Tête casquée à gauche.

R) Quatre croissants. (Seuls les deux de droite sont nettement visibles) (fig. 4).<sup>8</sup>

Le second, qui offre une face malheureusement illisible, présente sur l'autre le Swatiska à branches courbes. En bonne logique nous devrions l'assimiler au n.° 3 de Nages (fig. 5).<sup>9</sup>

Mais ce Swatiska à branches courbes admet, sur d'autres potins gaulois, une tête, tantôt à gauche, tantôt à droite (fig. 58 et 59). Une seule face ne peut donc nous permettre d'attribuer avec certitude ce potin de Lattes à la série aux croissants, bien qu'il y ait sérieuse présomption d'appartenance. Par ailleurs, Monsieur Durand, propriétaire de la ferme de la Jassette, près du pont d'Ambrussum a découvert dans la pierraille des sentiers de l'oppidum, un exemplaire qui paraît offrir la tête casquée au droit et les quatre croissants au revers, c'est-à-dire un nouvel exemplaire du n.° 1 de Nages (fig. 6 pour le revers).<sup>10</sup>

Autre renseignement: Monsieur Carlo Vian d'Avignon possède dans sa collection deux potins aux croissants du type 1 de Nages. Si l'un est de provenance inconnue, l'autre, acquis à Nîmes, pourrait être de provenance régionale.

Enfin, Monsieur Jean Charmasson a découvert dans un dépotoir de l'oppidum St Vicent (commune de Gaujac-Gard) dépotoir datant d'une période allant de l'extrême fin du second siècle avant J.C. à l'époque d'Auguste (fouilles 1966) un potin aux croissants du type 2 de l'oppidum de Nages.<sup>11</sup>

C'est cet exemplaire bien conservé qui nous offre sur une face le rameau à douze feuilles (six et six) (fig. 20). Sur l'autre face trois croissants pointes tournées vers l'extérieur. D'après le dessin que nous a aimablement communiqué Monsieur Charmasson il y aurait bien deux croissant à l'étage inférieur mais le croissant de l'étage supérieur serait à gauche au lieu d'être à droite comme sur l'exemplaire de Nages. Ce qui invite à penser que ce type de potins comptait peut-être également 4 croissants comme le type 1 de Nages et que ce sont des incidents de fabrication, comme celui signalé par Aliger, qui nous privent d'un croissant sur les rares exemplaires connus.

En définitive, nous obtiendrions, à ce jour:

Type 1: 5 exemplaires (Nages-Ambrussum, Lattes, Région de Nîmes?).

Type 2: 2 exemplaires (Nages-Gaujac).

Type 3: 2 exemplaires (Nages-Lattes?).

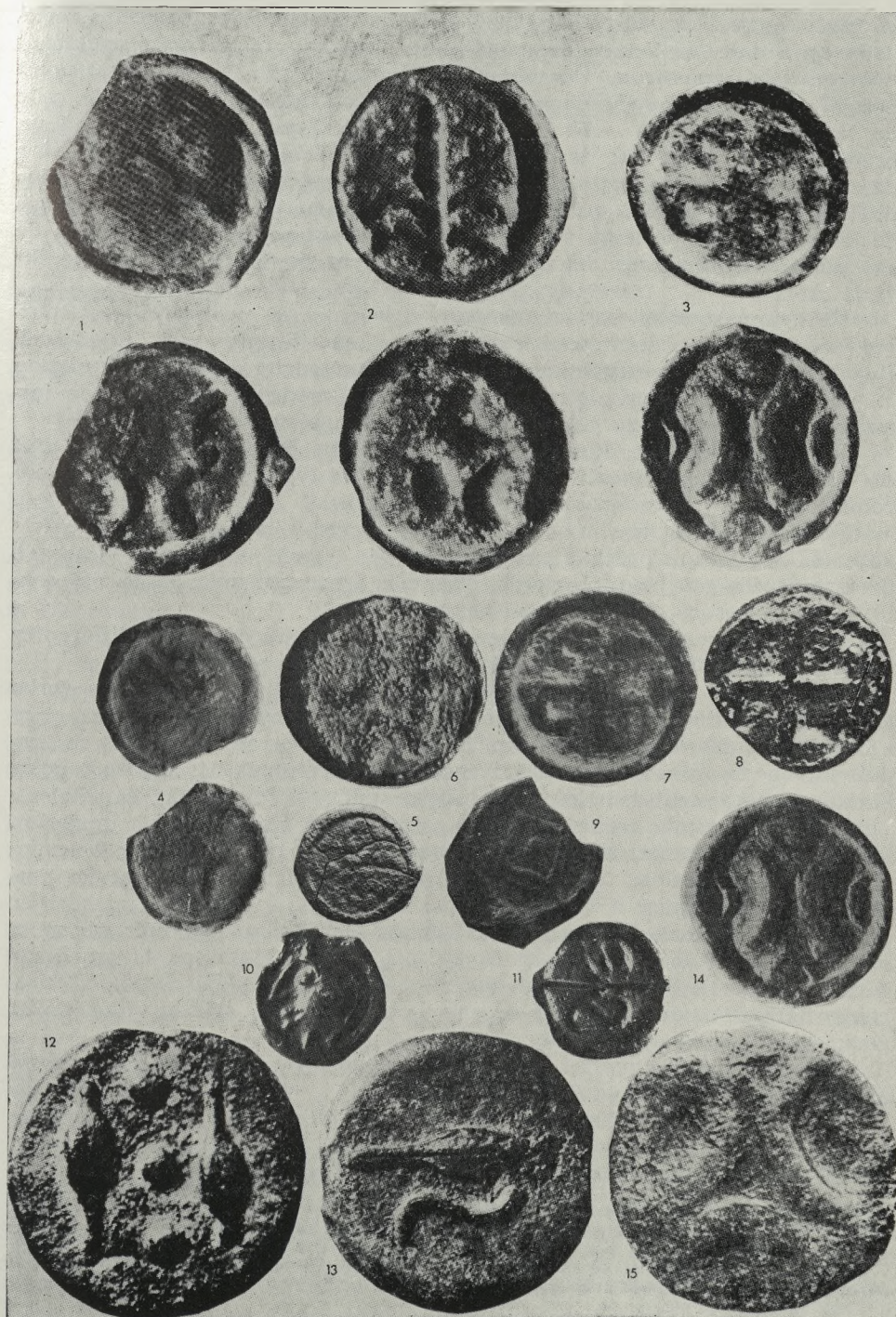
7. Poids d'exemplaire: 2,61 g (ALIGER, op. cité, p. 349).

8. Poids d'exemplaire: 1,81 g. Module: 1,50 cm.

9. Poids d'exemplaire: 2,57 g. Module: 1,40 cm.

10. Poids d'exemplaire: 1,80 g (Renseignement fourni par Monsieur Durand). Module: 1,50 cm.

11. Poids d'exemplaire: 3,68 g (Renseignement fourni par Monsieur Jean Charmasson). Module: 1,70-1,83 cm.



Ces potins, dont les trouvailles s'échelonnent, autant que nous puissions en juger, entre le Lez, le Rhône et la Cèze, paraissent être des potins régionaux, émis dans un lieu indéterminé, mais situé sur un territoire englobant l'Est du département de l'Hérault et le département du Gard. Il n'est point besoin de la datation du dépotoir de l'oppidum Saint Vincent ni de celle de Nages (Niveaux de — 70 — 30, d'après Aliger) pour les attribuer à un premier siècle avant J.C. Il semble que le premier siècle avant notre ère date la plus grande partie des potins gaulois, mais il est beaucoup plus difficile de déterminer à quelles influences numismatiques obéit la typologie de leurs droits et de leurs revers. Monsieur Aliger pense que les motifs de ces potins sont inspirés du monnayage d'argent de Gaule Méridionale dit «à la croix».<sup>12</sup>

Mais, remarque-t-il, sur les monnaies à la croix, les croissants sont tournés vers l'intérieur, alors qu'ici leurs branches sont dirigées vers l'extérieur.<sup>13</sup> Il y aurait, peut-être, quelques rectificatifs à apporter à cette affirmation et, pour s'en convaincre, le mieux serait de reprendre le processus de formation et d'évolution du célèbre revers des monnaies dites «à la croix».

Depuis l'essor des études numismatiques en France, depuis le début du XIX<sup>e</sup> siècle, le monnayage à la croix a été typologiquement considéré comme dérivant du monnayage de Rhoda (Rosas).<sup>14</sup>

On sait que les drachmes de Rhoda, frappées à la fin du IV<sup>e</sup> siècle avant J.C. et durant presque tout le troisième, offrent au droit le visage de Cérés tourné à gauche et au revers, une rose, armes parlantes de la cité, tantôt vue en dessous, tantôt vue en dessus.

Robert nous semble être l'auteur qui ait le mieux décrit les différentes formes de revers de ce monnayage de Rhoda. Écoutons le:<sup>15</sup>

«Lorsque, la rose est vue en dessus, le centre est marqué par la gerbe des étamines et le champ de la pièce est occupé par huit pétales, posés deux à deux et semblant légèrement repliés sur eux-mêmes, ainsi que cela se produit lorsque la floraison est très avancée. Les extrémités des quatre folioles barbues apparaissent dans les quatre angles rentrants formés par les pétales.»

Dès le III<sup>e</sup> siècle avant notre ère, c'est-à-dire à l'heure de la circulation maxima des drachmes de Rhoda, ce monnayage fut imité en Gaule Méridionale. Et ces imitations connurent leur prolongement extrême dans les graphismes du monnayage à la croix, même si ce dernier n'est pas un héritier direct des imitations de Rhoda. Qu'il s'agisse d'imitations gauloises des monnaies de Rhoda ou de monnaies à la croix proprement dites, le processus d'imitation des prototypes obéit aux mêmes règles de déformation, d'étirement, de stylisation, qui sont de mise chez tous les artisans monétaires gaulois.<sup>16</sup>

Ces déformations ont eu lieu à partir et pour reprendre la terminologie de Robert:

- 1) De la gerbe d'étamines au centre de la pièce.
- 2) Du double axe des folioles.
- 3) De la double collerette concentrique de pétales.

12. ALIGER, op. cité, p. 349-350.

13. «Les quatre petits croissants étant la réplique de ceux des monnaies à la croix, l'inversion de la direction de leurs pointes mise à part». ALIGER, op. cité, p. 350.

14. L'excellente étude de Robert (Numismatique de la province du Languedoc. 1876. Pages 11 et suivantes) peut servir d'exemple à ce type de recherches.

15. ROBERT, op. cité, p. 13.

16. Cf. nos propres considérations sur ce phénomène dans l'article: «A propos du potin BN 8329». A paraître dans Ogam.

Après avoir encadré le pistil (fig. 26 et 40) les étamines s'en séparent. Elles se réduisent alors à leur partie curviligne extérieure, petits croissants pointés tournés vers les pétales, le pistil demeurant figuré par le globule central (figs. 27, 41, 42, 43 et 44). A partir de cet instant, les déformations peuvent aboutir à des types sensiblement différents selon que la stylisation, l'amplification des formes porte:

- a) Sur les étamines.
- b) Sur l'axe des folioles.
- c) Sur l'axe des folioles et sur les pétales.
- d) Sur les pétales seulement.

Nous essayons d'illustrer notre propos par les figures 16 à 57 où nous réunissons imitations de Rhoda et monnaies à la croix.

Prenons tout d'abord le cas où l'accent est mis sur les étamines. Nous voyons disparaître le cercle des pétales. Seuls demeurent les axes des folioles et les quatre groupes d'étamines (croissants aux pointes tournées vers l'extérieur) qui occupent tout le champ de la pièce (figs. 28, 45, 46 et 47).

Il ne nous reste plus, dans une dernière phase, qu'à assister à la disparition des axes des folioles et nous obtenons alors les 4 croissants dans le champ, pointes tournées vers l'extérieur, c'est-à-dire le type des potins de Nages et de Lattes (figs. 1 et 17).

Si, au contraire, ce sont la couronne centrale de pétales et la gerbe d'étamines qui disparaissent, folioles et couronne externe prennent une importance exagérée. Toutes deux peuvent subsister jusqu'au stade extrême de la déformation.

Et dans ce cas, ou bien les pétales restent séparés et nous aboutissons à la typologie de la plupart des revers à la croix (figs. 29 et 48) ou bien les pétales restent soudés, forment corolle continue, cercle, et la figuration dépend dès lors de l'allongement ou du rétrécissement des folioles. A l'allongement correspond le type (figs. 32 et 50), au rétrécissement le type (figs. 33 et 51) qui imite à s'y méprendre le revers des oboles massaliotes à la roue.

On comprend que des numismates aient pu voir, dans ce type de revers, l'influence du monnayage phocéén mais nous croyons, pour notre part, que la roue s'obtient à partir des déformations successives de la rose, sans que la numismatique de Marseille ait à intervenir.<sup>17</sup>

Resterait le dernier processus: celui qui conserve uniquement la corolle de pétales et élimine les folioles. Dès lors, plus de croix centrale. C'est l'exemplaire figure 25 ou celui de la figure 30. On constatera que nous traitons ces déformations en envisageant indifféremment les imitations de Rhoda et le monnayage à la croix. S'il va de soi que ces deux séries n'appartiennent ni à la même époque ni au même système pondéral, leurs typologies respectives prouvent néanmoins qu'elles s'inspirent d'un même monnayage initial et qu'elles obéissent à des processus semblables de stylisation et de déformation.

Nous serions d'ailleurs fort édifié si nous pouvions assister au processus de transformation du revers de Rhoda, d'une façon fluide, continue, un peu comme on assiste quelquefois au cinéma, à la germination accélérée d'une graine, perçant le sol, poussant sa tige, laissant éclater ses bourgeons, développant ses rameaux et élançant ses vrilles. On s'apercevrait alors des résultats surprenants auxquels a pu conduire cette évolution perpétuelle

17. On considérera en particulier la figure 27 où déjà figurent le cercle et les futurs rayons de la figure 33.

des types primitifs due à l'imagination créatrice des artisans gaulois. Le n.º 8 de Robert (ici figs. 35 et 54) en serait un bon exemple. Qu'est-ce, en effet, que le revers du n.º 8 de Robert, sinon le coeur de la rose (pistil et quatre groupes d'étamines stylisés) des figures 27 et 40, mais démesurément grossi, ayant envahi le champ de la monnaie après en avoir chassé tous les autres détails. La distinction des quatre groupes d'étamines s'est atténuée, l'ensemble s'est fondu en un élément losangé aux angles effilés, le globule central du pistil demeurant seul inchangé au coeur du losange. Mais déjà, à l'intérieur du losange, autour du globule, réapparaît la disposition quaternaire des étamines étirées en croix autour du pistil (fig. 36). On remarquera que sur certaines figurations l'élément losangé est à pointes effilées (fig. 53) mais que sur d'autres (fig. 54) il tend davantage vers le carré. Ce losange pointé peut passer du macrocosme au microcosme, tantôt résumer à lui seul le revers de la monnaie (figs. 35, 36, 52, 53 et 54) tantôt se réfugier dans un canton de la pièce, lorsque la croix réapparaît (figs. 37, 56 et 57).

La photographie du revers d'un potin gaulois, autrefois recueilli en surface à Lattes (Hérault) (fig. 9) (Poids 2,53 g - Module: 1,40 cm.) suffit à prouver que cette figuration losangée, pointée en son centre, avec angles effilés ou prolongés par de légers traits en direction des bords de la pièce peut se retrouver sur des monnaies régionales du premier siècle avant J.C.

Aliger a donc raison de penser que le monnayage à la croix, peut être improprement appelé Tectosage, car les Arécomiques eux aussi semblent l'avoir employé, a influencé le monnayage de potin des derniers temps de l'indépendance gauloise, dans le Midi de la Gaule. Mais ce monnayage à la croix, lui-même inspiré du vieux monnayage de Rhoda, est-il seul capable d'avoir fourni les thèmes d'inspiration monétaire aux potins de la région Hérault-Gard? Sur les populations de cette région, l'influence de Rome s'est fait sentir de fort bonne heure et Blanchet, dans son manuel, n'a eu aucune peine à mettre en relief l'influence du monnayage romain sur le monnayage gaulois.<sup>18</sup>

Il ne s'agit pas seulement du monnayage romain des derniers temps de la république (deniers d'argent des monétaires et as au Janus bifrons) mais parfois de monnaies latines plus anciennes dont certaines remontent au III<sup>e</sup> siècle avant J.C.<sup>19</sup>

Nous relevons, pour notre part, des convergences typologiques curieuses entre certains potins gaulois et des bronzes coulés d'Italie, datables d'un milieu du III<sup>e</sup> siècle avant notre ère. Pour ne prendre que quelques exemples, le potin attribué aux Ambiens, qui présente, au revers, le signe en S et trois globules qualifiés de grains de blé (figs. 10 et 11) n'est pas sans évoquer certains quadrants de Rome où nous voyons les trois globules, symboles du quadrans, figurer entre les épis de blé (fig. 12).<sup>20</sup>

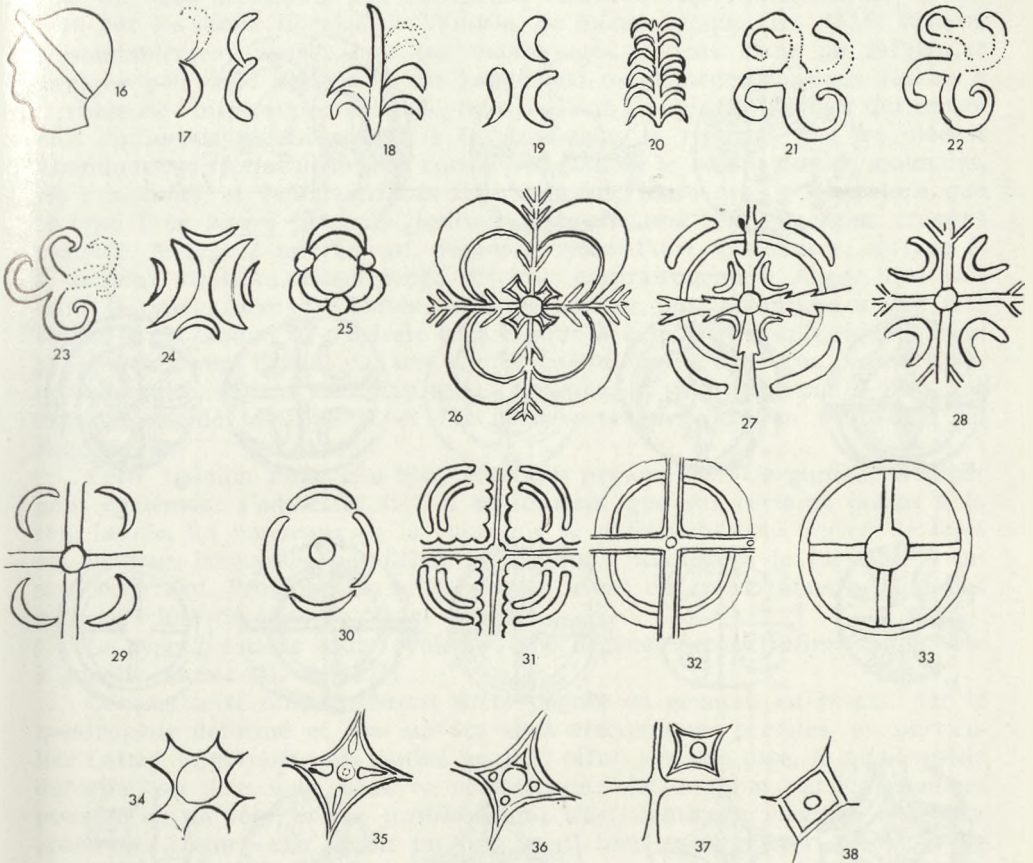
Epi de blé que nous retrouvons sur les semisses d'Italie centrale de même époque (milieu du III<sup>e</sup> siècle) accompagnant cette fois le signe en S (fig. 13).<sup>21</sup> La combinaison des deux revers précédents nous donnerait le revers des Ambiens. On objectera que celui qui veut, en numismatique,

18. BLANCHET: *Traité des monnaies gauloises*, pages 190 à 206.

19. BLANCHET, op. cité, p. 192. «Il est avéré que certaines monnaies gauloises de bronze sont imitées de monnaies frappées au milieu du III<sup>e</sup> siècle par une confédération de villes (Campanie-Latium-Samnium). Certaines monnaies d'argent (p. 195) à la tête de cheval, trouvées dans la vallée du Rhône (Trésors de Beauregard, Valence, Tournan) sont imitées des monnaies frappées par les Romains en Campanie au III<sup>e</sup> siècle avant notre ère.

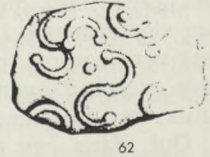
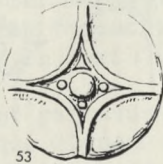
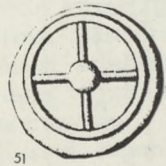
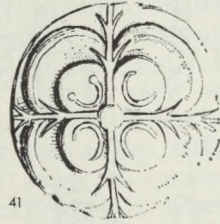
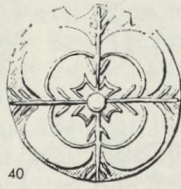
20. Monnaies et médailles. S. A. Bâle. Vente 47, n.º 38.

21. Ibidem, n.º 82.



se livrer au petit jeu des convergences typologiques n'est pas loin de pouvoir tout prouver. Mais ici, nous pouvons nous demander si les artisans gaulois, s'exerçant au monnayage des potins, au premier siècle avant notre ère, n'auraient pas repris certains types familiers du monnayage des bronzes coulés, datant déjà de cent cinquante ans. On rétorquera que l'on n'imité que des monnaies courantes, en circulation à l'heure de leur imitation. Des bronzes du III<sup>ème</sup> siècle avant notre ère étaient déjà des monnaies fort anciennes pour l'artisan monétaire de la Tène III. A cette époque, même dans leurs pays d'origine, ces bronzes ne circulaient plus. Mais si, au premier siècle avant J.C., les arécomiques sont fixés en Languedoc, ils ont dû y arriver, comme on l'admet aujourd'hui, à la fin du III<sup>ème</sup> siècle avant notre ère et ils venaient de régions d'Europe centrale où ils commerçaient depuis fort longtemps avec les marchands d'Italie.

Qui, dans ces conditions, peut se vanter de connaître toutes les voies de cheminement des influences numismatiques, toutes les sources d'inspiration d'artisans celtes à la recherche de types monétaires pour l'inauguration d'un monnayage coulé, nouveau pour eux? Le Swatiska, il est vrai, à branches droites, apparaît sur les onces d'Italie centrale du III<sup>ème</sup> siècle avant J.C.





(fig. 8).<sup>22</sup> Les croissants aux extrémités tournées vers l'extérieur se retrouvent sur les séries librales de Vénusia, de même époque (fig. 15).<sup>23</sup> Peut-on raisonnablement penser que ces monnayages italiens aient pu influencer quelque peu celui des Celtes du Languedoc ou demeurerons-nous fidèles à la thèse de l'inspiration régionale, nous ralliant à l'opinion d'Aliger qui reconnaît l'influence du monnayage à la croix dans la typologie de ces pièces? Abandonnons ce que l'on peut considérer comme le revers de ces monnaies, les croissants, et venons en aux figurations de leurs droits. Rappelons que le type 1 de Nages présente, tournée à gauche une tête que nous croyons casquée, le type 2 un rameau, dégénérescence d'une tête laurée, le type 3, le fameux swatiska. Nous avons dit que, contrairement à Aliger, qui voit dans le type 1 une tête laurée, nous penserions plus volontiers à une tête coiffée d'un casque. Il s'agirait d'un casque à calotte hémisphérique qui se prolongerait vers l'avant par une courte visière. On ne distingue pas de fusée porte-aigrette, mais, à ce détail près, ce casque se rapprocherait de bien des exemplaires de la Tène II et III découverts en Italie, en France et en Espagne.

Cette opinion nous est, bien entendu, personnelle. L'argument d'Aliger peut également s'admettre si l'on se souvient que sur certains potins à la tête laurée, les bandeaux de la couronne se présentent sous forme de trois ou de deux languettes parallèles, en oblique.<sup>24</sup> Réduisons le bandeau à un seul bourrelet. Prolongeons le, un peu en avant du front: nous ne sommes plus très loin du type de Nages 1.

Le type 2 est, de toute évidence, une dégénérescence ultime de la tête à gauche, laurée (B. N. 5390).

Comme cette tête laurée est accompagnée en général, au revers, par le quadrupède déformé et que sur les sites arécomiques précités, en particulier Lattes, la majorité des potins gaulois, offre, sur une face, le quadrupède déformé, on peut voir, dans ce rameau, une déformation particulièrement poussée de la tête laurée primitive qui s'est combinée avec le type aux croissants comme elle aurait pu tout aussi bien se combiner avec le type au quadrupède.<sup>25</sup> Quant au swatiska à branches courbes, ondulant comme les bras d'un poulpe, il se rapproche beaucoup plus d'autres types gaulois que des bronzes coulés d'Italie. Certaines monnaies gauloises offrent, en effet, sur une face, une tête tournée, tantôt à gauche, tantôt à droite et sur l'autre un swatiska.

Blanchet<sup>26</sup> cite les principaux lieux de trouvailles de ces types au swatiska, au Mont César dans l'Oise, au Mont Beuvray, à Nérès, à Bourges, dans la Sologne Blésoise, dans le Loir-et-Cher, en Eure et Loir.

Essentiellement donc, sur le territoire des Carnutes et sur celui des Eduéens. Mais on les aurait également retrouvés au Camp de César, à Laudun, dans le Gard, c'est-à-dire sur le territoire des Arécomiques.

Point n'est besoin d'ailleurs de rechercher sur le territoire éduen ou carnute des monnaies offrant des filiations typologiques avec le swatiska des potins aux croissants. Le monnayage d'argent à la croix a employé, à

22. Ibidem, n.° 92.

23. Ibidem, n.° 107.

24. B. N. 5368. 5401.

25. Il faudrait réviser beaucoup de nos conceptions sur les potins au quadrupède déformé. En particulier sur la régionalisation de leurs lieux d'émission. Quand on voit qu'un site comme Lattes a livré, aux chercheurs de surface, un nombre considérable de ces potins au cheval, pratiquement tous différents de style, on ne peut que se demander si les lieux d'émission de ces potins n'ont pas été multiples, au premier siècle avant notre ère.

26. BLANCHET, op. cité, p. 170, note. 2.

côté des éléments en S et des triscèles (fig. 62) l'élément à bras rayonnants et ondulés. Ce sont les monnaies à légende *Covertomotul*<sup>27</sup> (figs. 60 et 61).

S'il est prouvé que l'influence des monnaies à la croix sur les potins aux croissants est réelle, nous pouvons supposer que des types comme ceux des monnaies à légende *Covertomotul* ont joué eux aussi leur rôle dans l'apparition du *swatiska*. Ce serait donc un monnayage d'argent très répandu dans le midi de la Gaule qui aurait inspiré le plus grand nombre de types de droits et de revers de ces potins mal connus de la Narbonnaise dits potins aux croissants. (Il aurait inspiré non seulement les croissants, mais encore le *swatiska* et peut-être même le carré pointé.) Disons, en conclusion, que si le lieu d'émission de ces potins aux croissants demeure difficile à préciser, il ne fait pas de doute que nous sommes ici en présence d'une production régionale intéressante au premier siècle avant J.C., l'Est de l'actuel département de l'Hérault et le département du Gard, c'est-à-dire le territoire des *Arécomiques* et que ce monnayage semble avoir subi les influences typologiques du monnayage d'argent à la croix inspiré, lui-même, du monnayage de Rhoda.

27. B. N. 3559-3562.